

# Commission du STATUT DE L'ARBITRAGE

## Réunion par mail en date du 23 Juillet 2022

Présidence : Patrice LAVIGNON

Sont consultés : Mrs Patrick BAILLEUL - Jean-Claude DAGBERT – Claude FOURNIER - Francis FRAMMERY - Dominique HARY - Patrick QUENIART - Philippe VERCOUTRE

Ce PV a pour but de compléter la liste des clubs pouvant bénéficier d'un ou deux mutés supplémentaires

Après réclamation en date du 5 Juillet, la Commission a visiblement commis une erreur concernant le club de 527365 R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE.

Ce club a droit à un muté supplémentaire pour la saison 2022/2023.

Patrick Q. ayant répondu au club juste avant sa convalescence.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président, Patrick LAVIGNON

Le secrétaire, Patrick QUENIART